

# Les brisures d'après les sceaux [suite]

Autor(en): **Lesdain, L. Bouly de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **10 (1896)**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-745229>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Die Inschrift des Grabsteines in got. Minuskeln ist von zwei geraden Linien eingefasst und heisst:

Anno . dm . m . ccc . lxxxii . obiit . Johannes . miles . nobilis . de . Tengen . cognomento . Wartenfels . r . i . pa .

Es ist vermutlich Freiherr Johannes v. Tengen, der 1369 den von den Erchingern ererbten Zehnden zu Wollerau am Zürichsee dem Stifte Einsiedeln verkauft u. 1376 das Vogtrecht über Bülach dem Markgrafen Otto v. Hochberg<sup>1)</sup>.

Die Zeichnung der beiden Wappen ist hübsch, besonders das Verhältnis des Schildes zu Helm und Kleinod. Die Stechhelme sind von gefälliger Form und gehören, wie die gezaddelten Helmdecken zu den frühesten Darstellungen in unserem Lande. Heraldisch merkwürdig sind die 2 von einander abgedrehten Wappen. Das erste (h) rechts zeigt den Schild v. Tengen, überragt von dem gewöhnlichen Tengen'schen Zimier, das zweite denselben Schild mit dem Brackenkleinod von Wartenfels. Wir haben also hier die Zusammenstellung zweier Herrschaften des selben Geschlechtes, welche später in einem Schilde quadriert wurden. Das Abdrehen der beiden Wappen ist vielleicht der Absicht entsprungen, den Unterschied zwischen einem Alliancewappen u. dieser Zusammenstellung zu wahren.

Die Ausführung in Stein ist ziemlich roh, aber stark en relief gehalten.

FIG. 9. — Im Vorspiel der Klosterkirche von Schännis<sup>2)</sup> (Ct. St.-Gallen) zur Linken der Eingangstüre liegt der Denkstein der Grafen von Lenzburg u. von Kyburg welcher aus dem Ende des XVten Jahrhunderts stammen dürfte. Er ist 1,86 m. hoch und 0,93 m. breit und zeigt das volle Wappen der Grafen von Kyburg. Die Arbeit ist etwas plump, die Löwen dick und nicht schön in den Raum hineingepasst. Einzig das Kleinod macht davon eine Ausnahme. Die Helmdecke, welche sich zu beiden Seiten des Spangenhelms entfaltet, zeigt schon den Übergang ins dekorative Ornament.

PAUL GANZ.

## Les brisures d'après les sceaux.

par L. BOULY DE LESDAIN

(SUITE)

Nous croyons devoir, vu leur rareté, donner ici la liste complète des lambels au-dessous de deux ou au-dessus de six pendants que nous avons pu rencontrer :

Deux pendants — 1273. Robert de Dampierre, comte de Nevers (D'or, au lion de sable, armé de lampassé de gueules)<sup>1</sup> — 1306. Jean II, Dauphin d'Auvergne (D'or, au dauphin d'azur, crêté, barbé et oreillé de gueules)<sup>2</sup>. — 1322. Arnoul de Lieramont (D'azur, à deux léopards d'argent)<sup>3</sup>.

Sept pendants — 1218. Gautier de Marines (Une bande)<sup>4</sup>. — 1219. Alix, comtesse d'Eu<sup>5</sup>. — 1221. Jean Béduin, seigneur de Puisieux

<sup>1)</sup> Joh. Müller. Sch. Altertümer 1823.

<sup>2)</sup> Schännis war ein gefürstetes Frauenkloster des Augustiner-Ordens.

<sup>1</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 873.

<sup>2</sup> Roman, *Sigillographie du diocèse de Gap*, n° 72.

<sup>3</sup> Demay, *Sceaux de la Picardie*, n° 428.

<sup>4</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 2708.

<sup>5</sup> Sœur de Raoul I., cité plus haut, et mère de Raoul d'Issoudun, cité plus bas.  
— Douet d'Arcq, *op. cit.*, n° 919.

(Une bande accompagnée de losanges)<sup>1</sup>; Hugues de Châtillon, fils de Gaucher, comte de Saint-Pol<sup>2</sup>. — 1230. Raoul d'Issoudun, fils du comte d'Eu<sup>3</sup> — 1235. Simon de Lévis<sup>4</sup>. — 1237. Alard de Heule et Guillaume son frère<sup>5</sup>; Jean de Verlinghem (Un écusson en abîme)<sup>6</sup>.

Huit pendants. — 1218. Jean de Douai (De sinople, au chef d'hermine<sup>7</sup>. — 1223. Eustache de Lens (Ecartelé d'or et de sable)<sup>8</sup>. — XIII<sup>e</sup> siècle. Robert de la Chapelle (Un burelé)<sup>9</sup>.

Neuf pendants — 1211. Gérard d'Ecaillon (D'argent, à la croix denchée de sable)<sup>10</sup>; Jean de Villers-Guislain (Un lion)<sup>11</sup>. — 1212. Robert Boufrei (D'hermine à l'écusson en abîme de gueules ?)<sup>12</sup>.

Dix pendants. — 1228. Mathieu de Meteren (Un écusson en abîme au canton)<sup>13</sup>. — 1232. Gossuin de Jauche, prévôt de Saint-Amand (De gueules, à la fasce d'or)<sup>14</sup>. — 1239. Gautier, chatelain de Raches (Trois chevrons)<sup>15</sup>.

Douze pendants. — 1229. Gilles Toursel (Une fasce frettée, accompagnée en pointe d'une fleur-de-lys)<sup>16</sup>.

Treize pendants. — 1196. Richard de Vernon<sup>17</sup>. — 1239. Mathieu Creton (De gueules, à la croix dentelée d'argent)<sup>18</sup>.

Il ne faudrait pas d'ailleurs attacher une trop grande importance au nombre des pendants, car celui-ci a plus d'une fois varié, soit pour la même branche, soit encore pour le même personnage<sup>19</sup>. Les pages qui précèdent ont déjà fourni quelques exemples de ces variantes: nous avons vu la comtesse d'Eu et Raoul d'Issoudun son fils briser d'un lambel de sept pendants, alors que le comte Raoul, leur mari et père n'en portait que cinq; Hugues de Châtillon brise indifféremment d'un lambel de quatre, cinq ou sept pendants<sup>20</sup>. Robert de Dampierre, cité plus haut à cause de son lambel de deux pendants, remplace celui-ci au contre-sceau par un lambel de quatre pendants<sup>21</sup>. Nous avons indiqué tout à l'heure le lambel de trois pendants comme brisure ordinaire des Saint-Venant: Robert, sire de Saint-Venant en 1293, un autre Robert de Saint-Venant en 1326, et Dreux de Saint-Venant en 1332, brisaient d'un lambel de cinq pendants<sup>22</sup>. Agnès, veuve de Gossuin de Jauche également indiqué tout à l'heure, réduit de moitié, en 1237, les dix pendants de son mari<sup>23</sup>. En 1248, Guillaume le Bouteiller, sire de Braceuse (Cinq

<sup>1</sup> Demay, *Sceaux de la Picardie*, n° 551.

<sup>2</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, n° 365.

<sup>3</sup> Id., *Ibid.*, n° 920.

<sup>4</sup> Ce Lévis porte les chevrons *componés*. — Douet d'Arcq, *op. cit.*, n° 2584.

<sup>5</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, nos 2408 et 2409. — Les deux écus sont *pleins*; le premier, assez difficile à lire, semble porter trois annelets entre chacun des pendants du lambel.

<sup>6</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, n° 3835. — L'auteur le nomme Jean de Vellingueham.

<sup>7</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 792.

<sup>8</sup> Id. *Ibid.*, n° 1208.

<sup>9</sup> Id. *Sceaux de la Normandie*, n° 172.

<sup>10</sup> Id. *Sceaux de la Flandre*, n° 809. — La croix est généralement *engrêlée*.

<sup>11</sup> Id. *Ibid.*, n° 1717.

<sup>12</sup> Id. *Sceaux de la Normandie*, n° 136.

<sup>13</sup> Id. *Sceaux de la Picardie*, n° 460.

<sup>14</sup> Id. *Sceaux de la Flandre*, n° 5353.

<sup>15</sup> Id. *Ibid.*, n° 5572.

<sup>16</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 1658.

<sup>17</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 3863.

<sup>18</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 745.

<sup>19</sup> Cf. Jules Bosmans, *Héraldique Belge*, p. 93.

<sup>20</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, nos 362, 363 et 365.

<sup>21</sup> Id., *Ibid.*, n° 873.

<sup>22</sup> Demay, *Sceaux Clairambault*, n° 8293; *Sceaux de la Flandre*, nos 1564 et 1803.

<sup>23</sup> Id., *Sceaux de la Flandre*, n° 5355.

gerbés en croix), porte un lambel de cinq pendants au sceau, de six au contre-sceau<sup>1</sup>. Alard de Landas (Parti émanché d'argent et de gueules), quatre ans plus tard, brise encore d'un lambel de six pendants au sceau et de quatre au contre-sceau<sup>2</sup>.

A l'époque qui nous occupe, les pendants du lambel sont droits, et ne s'élargissent pas encore en forme de *gouttes* d'architecture ; leur longueur est beaucoup plus sensible que de nos jours. Cette longueur produit même quelquefois des effets assez singuliers. Le sceau d'Eustache de Ristune, en 1226, porte un lion passant brisé d'un lambel à cinq pendants : les pendants sont si longs, et disposés de telle manière, que l'animal paraît être dans une cage<sup>3</sup>.

Le champ même du lambel n'est pas nécessairement uni : on en rencontre un petit nombre dont les pendants sont *componés* : les sceaux de Roger de Ghisteltes (De gueules au chevron d'hermine) en 1292<sup>4</sup> et de Philippe de Haverskerque (D'or, à la fasce de gueules) en 1331<sup>5</sup>, offrent des exemples de cette variété ; Philippe, duc d'Orléans, fils cadet de Philippe VI, brisait aussi d'un lambel d'argent, les pendants componés d'argent et de gueules<sup>6</sup>.

Les lambels à pendants chargés sont moins rares ; on les trouve presque uniquement pendant le XIV<sup>e</sup> siècle. Le plus ancien figure, en 1237, sur le sceau de Robert d'Artois, fils de St Louis : chacun des trois pendants est chargé de trois châteaux<sup>7</sup>. C'est généralement par trois que les pièces se superposent sur chaque pendant ; il est beaucoup plus rare de n'en voir que deux ; nous ne connaissons, pour la période qui nous occupe, aucun exemple de charge unique par pendant. Les plus communes de ces charges sont les besants, mais on trouve aussi des châteaux, des coquilles, des étoiles et des fleurs de lys.

Guillaume de Valence, fils de Hugues X de Lusignan, brise, en 1248, d'un lambel de cinq pendants, chaque pendant chargé de trois lionceaux<sup>8</sup>. Jean d'Oiseler (De gueules, à la bande vivrée d'or) en 1301, charge de deux fleurs de lys les trois pendants de son lambel<sup>9</sup> ; Mathieu de la Haye (D'azur, fretté d'or), en 1312, y place trois étoiles<sup>10</sup> ; Guillaume de la Planque (D'argent, semé de billettes de sable, au lion du même, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout) en 1326, trois coquilles<sup>11</sup>, etc.

Le lambel se place en chef, à une légère distance du bord supérieur de l'écu. Au XIII<sup>e</sup> siècle, on le rencontre quelquefois mouvant du chef même de l'écu ; cette position se trouve encore, mais tout à fait exceptionnellement, jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>.

<sup>1</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, n° 1524.

<sup>2</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 1176.

<sup>3</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, n° 3996.

<sup>4</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 947.

<sup>5</sup> Id., *Ibid.*, n° 1040.

<sup>6</sup> Labbe, *Le Blazon Royal des armoiries des Roys, Reynes, Dauphins, Fils et Filles de la Maison Royale de France*, p. 22.

<sup>7</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 355. — Deschamps de Pas, *Sceaux des comtes d'Artois*, p. 23 et pl. I, n° 1.

<sup>8</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, n° 840.

<sup>9</sup> Id., *Ibid.*, n° 3100.

<sup>10</sup> Demay, *Sceaux de l'Artois*, n° 352.

<sup>11</sup> Id., *Ibid.*, n° 1423.

<sup>12</sup> Le dernier que nous ayons rencontré figure sur le sceau de Jean de Québriac (D'azur, à la fleur de lys d'argent), en 1495. — Douet d'Arcq, *op. cit.*, n° 3336.

On relève, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, un très petit nombre d'écus chargés de deux lambels, l'un sur l'autre ; en voici l'énumération :

1227. — Nicolas de St-Germain-Langot : un lambel de cinq et un lambel de quatre pendants.

1230. — Guillaume d'Argennes : deux lambels de quatre pendants.

1239. — Gui d'Ouainville : un lambel de cinq et un lambel de quatre pendants <sup>1</sup>.

1341-1359. — Jean de Bray : deux lambels, au franc-quartier chargé d'un lion passant <sup>2</sup>.

Quelques familles originaires des Pays-Bas ou des Provinces Rhénanes portent trois lambels dans leurs armes. Il ne peut évidemment être ici question de brisures, mais nous verrions assez volontiers, dans les lambels multiples, une ancienne forme du vair.

Il est encore un certain nombre de cas où le lambel figure comme charge unique dans l'écu <sup>3</sup> : on peut se demander alors s'il brise un écu *plein*, ou s'il est au contraire employé comme meuble principal. La grande rareté des écus pleins, de métal ou de couleur, nous fait pencher vers la seconde hypothèse.

Disons enfin, pour en terminer avec le lambel, que si, d'ordinaire, il *broche* sur les pièces de l'écu, un petit nombre de sceaux offrent des exemples du contraire ; il en est ainsi notamment sur ceux de Gui de Montfort (De gueules, au lion d'argent) en 1226 <sup>4</sup>, de Guillaume de Milly (De sable, au lion d'argent) <sup>5</sup> en 1255, de Guillaume de Loisi, vicomte de Laon (Une bande) en 1302 <sup>6</sup>, etc.

\* \* \*

La plupart des grosses pièces héraldiques peuvent, comme le lambel, servir de brisures : les seules que nous n'ayons jamais rencontrées dans ces conditions sont la croix, la champagne, la pointe, l'orle, le pairle et le gousset. Cette dernière pièce est d'ailleurs inconnue en France ; la champagne, la pointe, l'orle et le pairle y sont très rares.

Le tableau suivant indique les proportions dans lesquelles se rencontrent les autres pièces.

<sup>1</sup> Demay, *Sceaux de la Normandie*, nos 517, 71 et 440.

<sup>2</sup> Id., *Sceaux Clairambault*, nos 1490-1491.

<sup>3</sup> Voici la liste de ceux que nous avons relevés :

1215. — Jean de Montoire : lambel de cinq pendants (Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 2952).

1225. — Baudouin, seigneur de Cuincy : lambel de cinq pendants (Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 578 ; cf. Douet d'Arcq, *op. cit.*, n° 3343).

1234. — Mathieu, seigneur de Mussegros : lambel de cinq pendants (Demay, *Sceaux de la Normandie*, n° 430).

1237. — Guillaume de Heule : lambel de sept pendants (Id., *Sceaux de la Flandre*, n° 2409). — Roger de Winguines : lambel de cinq pendants (Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 3960).

1245. — Philippe Savary : lambel de cinq pendants (Id. *Ibid.*, n° 3585).

1258. — Pierre de Monsures : lambel de cinq pendants (Demay, *Sceaux de la Picardie*, n° 475).

1342. — Pierre de Noyers : lambel de trois pendants (Id., *Sceaux Clairambault*, n° 6808). — Pierre de la Tour : lambel de trois pendants (Id., *Ibid.*, n° 8970).

<sup>4</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 709.

<sup>5</sup> O. de Poli, *Inventaire des titres de la maison de Milly*, p. 153 et pl. VI.

<sup>6</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, n° 1073.

	Bande ou Bâton	Canton	Bordure	Ecu	Vivre	Chef	Chevron	Trescheur	Fasce	Barre	Sautoir	Pal
1176 à 1200	2	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
1201 à 1225	8	6	4	2	—	—	—	—	—	1	—	—
1226 à 1250	9	11	—	—	1	—	1	1	1	—	—	1
1251 à 1275	14	11	4	—	2	—	—	—	—	1	1	—
1276 à 1300	36	9	9	7	—	3	—	—	—	—	—	—
1301 à 1325	55	16	18	9	—	1	1	—	2	—	—	—
1326 à 1350	69	16	25	33	6	2	1	3	—	—	—	—
Total	193	70	60	51	9	6	6	4	3	2	1	1

La bande, qui occupe ici sans contredit la première place, se confond avec le bâton et le filet en bande : les héraldistes ne se préoccupent pas encore du plus ou moins de largeur d'une pièce. Parmi les familles qui aient brisé de la sorte, on peut citer les Bourbons, issus de St Louis et montés sur le trône de France en la personne d'Henri IV, les comtes de Namur, issus de Baudouin V (✠ 1195) et de Gui de Dampierre (✠ 1303) comtes de Flandre <sup>1</sup>, les sires de Vervins, issus de Raoul de Coucy (✠ 1191) <sup>2</sup>, etc. Mentionnons encore le chancelier Guillaume de Ste-Maure (D'argent, à la fasce de gueules) en 1330 <sup>3</sup>.

La bande ou le bâton, employés comme brisure, se rencontrent parfois affectés des modifications qui peuvent les atteindre comme charge principale. Les comtes d'Evreux, issus de Philippe-le-Hardi, brisaient d'un bâton composé d'argent et de gueules <sup>4</sup>; une brisure analogue (émaux inconnus) se voit sur les sceaux de Guillaume de Pierfontaines (Un billeté au lion), en 1296 <sup>5</sup>, et de Jean de Guise (D'argent à la croix engrêlée de gueules), en 1339 <sup>6</sup>. L'écu de Gui de Flandre, deuxième fils de Gui de Dampierre, en 1305 <sup>7</sup>, ainsi que celui de Jean de St-Omer (D'azur, à la fasce d'or), en 1336 <sup>8</sup>, et quelques autres sont traversés d'une bande engrêlée; Benoit de Marolles (Trois poissons en pal), en 1346 et Ansel d'Anglure en 1356 brisent d'un bâton fleuroné <sup>9</sup>; on trouve enfin une bande de losanges sur les sceaux de Guillaume de Rode (D'azur, au lion d'or), en 1287, et de Hugues le Jeune (De gueules, au créquier d'argent), en 1308 <sup>10</sup>.

Lorsque l'écu est déjà chargé d'une bande, on a parfois brisé en accostant celle-ci de deux cotices; les sceaux de Gérard de Dave (De gueules, à la bande d'argent), en 1280 <sup>11</sup> et de Guillaume de la Baume (D'or, à la bande d'azur), en 1320 <sup>12</sup>, en offrent des exemples.

<sup>1</sup> Demay, *Inventaire des sceaux de la Flandre*. - Douet d'Arcq, *op. cit.*, nos 10317-10320.

<sup>2</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, nos 1912, 1914-1916 et 3866.

<sup>3</sup> Id., *Ibid.*, n° 205.

<sup>4</sup> Id., *Ibid.*, nos 904-906.

<sup>5</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 1433.

<sup>6</sup> Id., *Sceaux Clairambault*, n° 3073.

<sup>7</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 634.

<sup>8</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 5709.

<sup>9</sup> Id., *Sceaux Clairambault*, nos 5762 et 173. — On donne généralement à cette famille un écu d'or, semé de grilletts d'argent, soutenus chacun d'un croissant de gueules. Sur le sceau d'Ansel figurent seulement quatre croissants, accompagnés de trois grilletts, un à chaque canton du chef, et le troisième en abîme.

<sup>10</sup> Id., *Sceaux de la Flandre*, nos 1503 et 4545.

<sup>11</sup> Id., *Ibid.*, n° 777. — L'écu porte de plus un lambel de cinq pendants.

<sup>12</sup> Id., *Sceaux de l'Artois*, n° 1827.

Le canton tient, pour la période qui nous occupe, le deuxième rang par ordre d'importance. Il est toujours placé à dextre ; on peut mentionner, à titre d'exception, le canton sénestre de Raoul de Lignières (D'argent, à la bande de gueules, chargée de trois quintefeuilles de...), en 1302<sup>1</sup>.

Nous citerons comme ayant brisé d'un canton les Bourgogne-Montaigu, issus du duc Hugues III (canton d'argent)<sup>2</sup> ; Pierre de Dreux dit Mauclerc, duc de Bretagne, et ses successeurs jusqu'à Jean IV (canton d'hermine)<sup>3</sup> ; les Montmorency-Beaussault, issus de Mathieu III (✠ 1270) brisaient d'un canton d'argent, à l'étoile de sable<sup>4</sup> ; on relève encore la même brisure sur les sceaux de Gillon le Brun de Trazegnies (Bandé d'or et d'azur, à la bordure denchée de gueules), connétable de France, en 1260 (canton d'hermine)<sup>5</sup>, d'Henri de Grandpré (Burelé d'or et de gueules), sire de Livry, en 1274<sup>6</sup>, etc.

La bordure suit d'assez près le canton. Jean, dit Tristan, comte de Nevers, fils de St Louis<sup>7</sup>, Charles, comte de Valois, frère de Philippe le Bel, et Philippe son fils, plus tard Philippe VI<sup>8</sup>, Louis, duc d'Anjou, frère de Charles V et ses descendants<sup>9</sup>, les Bretagne-Penthièvre, issus du duc Arthur II (✠ 1312) ont brisé d'une bordure de gueules<sup>10</sup>. Citons encore, parmi les personnages notables l'ayant employée, Pierre de Villebeon (De sinople, à trois jumelles d'argent), chambellan de St-Louis, en 1258<sup>11</sup>.

La bordure engrêlée est plus fréquente, à notre époque, que la bordure simple<sup>12</sup>. Elle constitue la brisure des ducs de Berry, issus de Jean le Bon<sup>13</sup> ; on la trouve encore sur les sceaux de Baudouin de Dampierre, fils de Gui, comte de Flandre, en 1290<sup>14</sup>, de Jean de Mailly (D'or, à trois maillets de sinople) en 1324<sup>15</sup>, de Lionel Quiéret (D'argent, à trois fleurs de lys au pied nourri de gueules) en 1341<sup>16</sup>, etc. Baudouin de Beauvais (Un lion), en 1218, brise d'une bordure ondulée<sup>17</sup> ; Raoul de Chanle (D'or, à trois lions de sable, armés et lampassés du champ), en 1301, d'une bordure denchée<sup>18</sup> ; Bertrand, vicomte de Lautrec en 1270 (De gueules au lion d'or)<sup>19</sup>, Eustache de Conflans en 1339 (D'azur, semé de billettes d'or, au lion du même brochant sur le tout)<sup>20</sup>, Pierre de Maillé (Fascé enté ondulé d'or et de gueules) en 1346<sup>21</sup>, d'une bordure componée : les sceaux de Jean de Millon (Un vairé) en 1348 et de Thibaud de Chepoix (D'or, à cinq tournelles de sable, 2, 2 et 1) en

<sup>1</sup> Demay, *Sceaux Clairambault*, n° 5253.

<sup>2</sup> Labbe, *Le Blason royal*, p. 17.

<sup>3</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, nos 534-539 et 541.

<sup>4</sup> Id., *Ibid.*, n° 2936. — Demay, *Sceaux Clairambault*, nos 6419, 6420, 6423 et 6424.

<sup>5</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 49. — *L'ombre de lion* n'apparaît que plus tard.

<sup>6</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, n° 2310.

<sup>7</sup> Labbe, *Le Blason royal*, p. 25.

<sup>8</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, nos 1033-1040.

<sup>9</sup> Id., *Ibid.*, nos 341-342. — Demay, *Sceaux Clairambault*, nos 189-190.

<sup>10</sup> Id., *Sceaux des Archives*, n° 543. — Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 279.

<sup>11</sup> Id., *Ibid.*, n° 240.

<sup>12</sup> Nous en avons relevé trente-sept exemples pour notre période.

<sup>13</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, nos 419-429.

<sup>14</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 153.

<sup>15</sup> Id., *Sceaux de l'Artois*, n° 1488.

<sup>16</sup> Id., *Sceaux Clairambault*, n° 7531.

<sup>17</sup> Id., *Sceaux de la Flandre*, n° 540.

<sup>18</sup> Id., *Sceaux de la Picardie*, n° 230.

<sup>19</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 756.

<sup>20</sup> Demay, *Sceaux Clairambault*, n° 2728.

<sup>21</sup> Id., *Ibid.*, n° 5516.

1349 portent une bordure besantée<sup>1</sup>. Les comtes, puis ducs d'Alençon, issus de Charles de Valois (✠ 1325), brisent également d'une bordure de gueules chargée de besants d'argent, mais ces dernières pièces constituent ici une sous-brisure, puisqu'elles s'ajoutent à la brisure de Valois<sup>2</sup>.

L'écu vient presque au même rang que la bordure ; il porte le plus souvent les armes d'une ascendante. On le place généralement au canton dextre du chef, mais il occupe parfois aussi le canton senestre (surtout lorsque la charge principale est une bande), le chef ou le cœur de l'écu ; le lion en est ordinairement chargé sur l'épaule. Comme positions exceptionnelles, nous citerons les sceaux de Simon Hamel, en 1221, où l'écusson est placé au bout de la queue d'un lion passant contourné<sup>3</sup> ; d'Henri du Bois, en 1314, où il tient la place d'une des graines d'un créquier<sup>4</sup> ; de Girard du Perchay, en 1338, où il charge à dextre une fasce accompagnée de sept merlettes<sup>5</sup>.

Les pièces dont il nous reste maintenant à nous occuper sont beaucoup plus rares. Le chef est tantôt plein, tantôt chargé ; les meubles, en ce dernier cas, sont toujours empruntés aux armes d'une ascendante. Arnoul de Cysoing (Bandé d'or et d'azur), en 1281, brise d'un chef chargé de trois lions issants<sup>6</sup> ; Waleran de Luxembourg (Burelé d'argent et d'azur, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or), en 1286, d'un chef plein<sup>7</sup> ; Jean du Pont (Sept besants, 3, 3 et 1), en 1346, d'un chef au lion issant<sup>8</sup>, etc. Signalons encore, en 1294, Eblon de Rochefort, dont l'écu burelé d'or et de gueules est brisé d'un chef émanché de trois pièces<sup>9</sup>.

Le chevron se rencontre sur les sceaux de Siger, chatelain de Gand en 1198, de Gervais de Sèvres (Un losangé) en 1230<sup>10</sup>, d'Humbert de Langres (Un palé) en 1339<sup>11</sup>. Guillaume de Boutervilliers (Sept burelles), en 1303, brise d'un chevron chargé de trois coquilles<sup>12</sup>.

Le trescheur, si rarement employé comme charge principale, a été adopté pour brisure par Nicolas du Plessis (De gueules, à deux léopards d'or) en 1245<sup>13</sup>, Pierre de Dampierre (Mêmes armes)<sup>14</sup> en 1342, Girard de Montfaucon (de gueules, à deux bars adossés d'or) en 1345 et Guillaume de Montfaucon (Un sautoir) en 1347<sup>15</sup>.

Nous n'avons rencontré que trois exemples de brisure par adjonction d'une fasce : ils sont fournis par les sceaux de Dreux de Rouvillers (Un orle de merlettes) en 1239<sup>16</sup>, de Philippe Champelin (Des annelets) et de Jean Hastes (Un fretté) en 1302<sup>17</sup>. Mais il faut rapprocher de la fasce le *vivré*, sorte de filet horizontal en zig-zag, qui se place généralement en chef. Il figure à titre de brisure sur les sceaux de Bernard

<sup>1</sup> Demay, *Sceaux Clairambault*, nos 6105 et 2443.

<sup>2</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, nos 892-899 ; Demay, *Sceaux Clairambault*, nos 79 et 83.

<sup>3</sup> *Id.*, *op. cit.*, n° 2356. — L'écu porte un *fascé enté*.

<sup>4</sup> *Id.*, *Ibid.*, n° 1456.

<sup>5</sup> Demay, *Sceaux Clairambault*, n° 7072.

<sup>6</sup> *Id.*, *Sceaux de la Flandre*, n° 769.

<sup>7</sup> *Id.*, *Ibid.*, n° 1256.

<sup>8</sup> *Id.*, *Sceaux Clairambault*, n° 7309.

<sup>9</sup> *Id.*, *Ibid.*, n° 7830.

<sup>10</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 3617.

<sup>11</sup> Demay, *Sceaux Clairambault*, n° 5050.

<sup>12</sup> *Id.*, *Ibid.*, n° 1421.

<sup>13</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 3235.

<sup>14</sup> Demay, *Sceaux de l'Artois*, n° 283.

<sup>15</sup> *Id.*, *Sceaux Clairambault*, nos 6318 et 6322.

<sup>16</sup> *Id.*, *Sceaux de la Picardie*, n° 597.

<sup>17</sup> *Id.*, *Sceaux Clairambault*, nos 2133 et 4528.



d'Amiens (De gueules, à trois chevrons de vair) en 1226 <sup>1</sup>, de Guillaume d'Omécourt (D'hermine, à la bande de gueules?) en 1263 <sup>2</sup>, de Guillaume de Jauche en 1275 <sup>3</sup>, de Guiot Mauvoisin (De gueules, à deux fasces d'or) en 1338 <sup>4</sup> et de Jean de Beauval (De gueules, à la fasce d'argent) en 1342 <sup>5</sup>.

Guillaume du Chastelier (Un vairé) brise en 1221 d'une cotice en barre <sup>6</sup>, et Jean de Marly (Un coupé), en 1264, d'une barre <sup>7</sup>.

Le sautoir n'offre non plus que deux exemples : l'un est fourni par le sceau de Jacques du Bos (Deux fasces), en 1275 <sup>8</sup>; l'autre constitue la sous-brisure des princes de Tarente et d'Achaïe, issus de Charles II d'Anjou, roi des Deux-Siciles (✠ 1309) <sup>9</sup>.

Un pal coupe l'écu de Raoul d'Escauffour (De gueules, à trois chevrons d'or), en 1236 <sup>10</sup>.

Les Montmorency-Marly, issus de Mathieu I<sup>er</sup>, connétable en 1138, brisent enfin en chargeant leur croix d'un *fretté* d'argent <sup>11</sup>.

Le tableau reproduit à la page 76 (N<sup>o</sup> des *Archives* de Septembre 1896) mentionne treize exemples de brisures par addition d'une grosse pièce non héraldique; l'expression manque peut-être d'élégance, mais elle nous paraît être la seule qui puisse servir à désigner les adjonctions suivantes.

Un lion entier broche sur l'écu de Gaucher de Thorote (Une fasce) en 1223 <sup>12</sup>, de toute la branche des Lusignan-Chypre, de Guillaume de Douai en 1237 <sup>13</sup>, et de Gérard de Grandpré, sire de Coucy, en 1341 <sup>14</sup>.

Lorsque l'écu porte un chef, celui-ci est quelquefois chargé comme brisure d'un lion issant : les sceaux de Gautier d'Autrèches en 1299 <sup>15</sup>, de Guillaume de Gamaches (D'argent, au chef d'azur) en 1339 <sup>16</sup>, d'Aimery de Poitiers (D'azur, à six besants d'argent, 3, 2 et 1, au chef d'or) <sup>17</sup> en 1343, offrent des exemples de ce procédé.

Il ne reste plus à mentionner, dans cette catégorie, que les deux bars adossés chargeant l'écu burelé d'argent et de gueules d'Eustache d'Ancre, en 1236 <sup>18</sup>, et l'estoc en bande brochant sur le lion de gueules en champ d'argent de Jean Heugot en 1293 <sup>19</sup>, ou sur les trois croisettes vidées et pommetées de Gaucher de Monteil en 1335 <sup>20</sup>.

Les brisures par addition d'une petite pièce sont rares au début du XIII<sup>e</sup> siècle, mais deviennent de plus en plus nombreuses à mesure

<sup>1</sup> Demay, *Sceaux de la Picardie*, n<sup>o</sup> 87.

<sup>2</sup> Id., *Ibid.*, n<sup>o</sup> 527.

<sup>3</sup> Id., *Sceaux de la Flandre*, n<sup>o</sup> 1138.

<sup>4</sup> Id., *Sceaux Clairambault*, n<sup>o</sup> 5928.

<sup>5</sup> Id., *Ibid.*, n<sup>o</sup> 816. — La fasce est ici déjà chargée d'un écusson à la fasce.

<sup>6</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n<sup>o</sup> 5077.

<sup>7</sup> Id., *Ibid.*, n<sup>o</sup> 2715.

<sup>8</sup> Demay, *Sceaux de l'Artois*, n<sup>o</sup> 1444.

<sup>9</sup> Labbe, *Le Blason royal*, p. 41.

<sup>10</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, n<sup>o</sup> 843. — L'écu porte un *chevronné*.

<sup>11</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, nos 2716.

<sup>12</sup> Id., *Ibid.*, n<sup>o</sup> 3699.

<sup>13</sup> Id., *Sceaux des Archives*, n<sup>o</sup> 2038.

<sup>14</sup> Id., *Ibid.*, n<sup>o</sup> 2309.

<sup>15</sup> Demay, *Sceaux Clairambault*, n<sup>o</sup> 455.

<sup>16</sup> Id., *Ibid.*, n<sup>o</sup> 3922.

<sup>17</sup> Id., *Ibid.*, n<sup>o</sup> 7244.

<sup>18</sup> Id., *Sceaux de la Picardie*, n<sup>o</sup> 92.

<sup>19</sup> Id., *Sceaux de la Flandre*, n<sup>o</sup> 1084.

<sup>20</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, n<sup>o</sup> 2896.

que l'on s'approche du XIV<sup>e</sup>. La nature des pièces qui peuvent servir à briser de cette manière est indéfinie ; nous n'avons toutefois rencontré, pour la période qui va de 1201 à 1350, que l'aiglette, l'annelet, le besant ou le tourteau, la billette, la canette, le chien, le coq, la coquille, la croixette, le croissant, l'étoile, le fermail, la fleur de lys, le heaume, le lionceau passant ou rampant, le maillet, la merlette, la molette, la moucheture d'hermine, l'oiseau, la quartefeuille, la quintefeuille, la rose, le tau. Des recherches plus étendues amèneraient peut-être d'autres découvertes.

L'étoile est de beaucoup la plus usitée ; viennent ensuite, à une assez grande distance, la merlette, le lionceau, la coquille, la fleur-de-lys et la molette ; le chien, le coq, le heaume, le maillet et le tau se présentent à l'état unique.

Le tableau suivant donne la répartition, par périodes de vingt-cinq ans, des pièces les plus employées.

	Etoile	Merlette	Lionceau	Coquille	Fleur de lys	Molette
1176 à 1200	—	—	1	—	—	—
1201 à 1225	1	—	—	1	—	—
1226 à 1250	7	2	3	4	1	1
1251 à 1275	3	3	2	2	1	2
1276 à 1300	10	4	4	4	2	1
1301 à 1325	21	8	10	2	7	3
1326 à 1350	38	18	9	9	5	4
Total	80	35	29	22	16	11

Les petites pièces peuvent se trouver dans l'écu seules ou en nombre : la première hypothèse est de beaucoup la plus fréquente. Le tableau suivant résume encore les renseignements fournis par les sceaux sur ce point.

	Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Six et plus	Semis
1176 à 1200	1	—	—	—	—	—	—
1201 à 1225	1	—	1	—	—	—	—
1226 à 1250	6	2	5	1	—	3	2
1251 à 1275	11	—	4	—	1	6	2
1276 à 1300	19	1	4	2	4	—	1
1301 à 1325	49	1	4	3	1	3	2
1326 à 1350	86	2	7	1	2	3	1
Total	173	6	25	7	8	15	8

Sur la position généralement occupée par une pièce unique, nous ne pouvons guère que répéter ce que nous avons déjà dit de l'écu : on la trouve environ soixante-dix fois sur cent en chef et à dextre ; le reste du temps en chef, au canton sénestre ou en abîme.

On peut citer, en chef et à dextre, l'étoile de Baudouin de Lens en 1302<sup>1</sup> et de Mathieu de Trie (D'or, à la bande d'azur), maréchal de France en 1323<sup>2</sup>; la fleur de lys d'Henri de Melun en 1302<sup>3</sup> et de Philippe de Bourgogne, comte de Boulogne et d'Auvergne en 1339<sup>4</sup>; le maillet de Guiot de Manchecourt (Gironné d'or et de gueules) en 1302<sup>5</sup>; la merlette d'Erard de Montmorency en 1286<sup>6</sup>; le lionceau passant de Jean de Melun en 1320<sup>7</sup> et de Gaucher III de Châtillon en 1322<sup>8</sup>, etc.

— En chef, le coq de Pierre de la Vallée (Fascé, à six quintefeilles brochante) en 1336<sup>9</sup>; la croisette de Robert de Dreux, en 1346<sup>10</sup>; le heaume de Pierre de Gavray (Une fasce), en 1339<sup>11</sup>, etc. Une mention spéciale doit être ici donnée à la fleur de lys issante : on ne la rencontre en effet jamais issante que d'un chef et employée comme brisure; elle figure ainsi notamment sur les sceaux des Châtillon-Leuze<sup>12</sup>, et d'Aimery de Vivonne (D'hermine, au chef de gueules) en 1345<sup>13</sup>.

— Au canton sénestre : l'étoile d'Enguerrand de Courcelles (De gueules ? à la bande de vair) en 1260<sup>14</sup>, la quintefeille d'Adam de Buire (Trois buires à la bordure) en 1343<sup>15</sup>, le tau d'Huet de Gran (Une croix) en 1339<sup>16</sup>, etc.

— En abîme : l'étoile de Jean de Gueudecourt (Un losangé à la bande brochante), en 1307<sup>17</sup>, le chien d'Aimery de Rochechouart (Fascé enté ondé d'argent et de gueules)<sup>18</sup> en 1349, etc.

En dehors de ces positions classiques, on rencontre parfois des pièces occupant une situation exceptionnelle. Nous nous bornerons à indiquer les sceaux de Jean de Courteille, où figure un chevron accompagné en pointe d'une étoile<sup>19</sup>, et d'Etienne du Mesnil, qui porte une aigle chargée d'une étoile sur l'aile dextre<sup>20</sup>; tous deux figurent à des actes de 1339.

On a très peu brisé par addition de deux petites pièces. Châtillon-Dampierre néanmoins charge son chef de deux lions passants et affrontés de sable<sup>21</sup>; Pierre de Ste-Croix en 1299, et Guiot de Vaugrigneuse (De sinople, à la croix d'or) en 1339 cantonnent respectivement en chef leur croix de deux étoiles<sup>22</sup> ou de deux coquilles<sup>23</sup>;

<sup>1</sup> Demay, *Sceaux Clairambault*, n° 5166; Cf. du même, un sceau de 1309 ap. *Sceaux de l'Artois*, n° 400.

<sup>2</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 219.

<sup>3</sup> Demay, *Sceaux de l'Artois*, n° 456.

<sup>4</sup> Id., *Ibid.*, n° 27.

<sup>5</sup> Id., *Sceaux Clairambault*, n° 5610.

<sup>6</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 2936.

<sup>7</sup> Demay, *Sceaux de l'Artois*, n° 457.

<sup>8</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, n° 1791.

<sup>9</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 3606.

<sup>10</sup> Id., *Sceaux Clairambault*, n° 3241.

<sup>11</sup> Id., *Ibid.*, n° 4004.

<sup>12</sup> Id., *Sceaux de l'Artois*, n° 251. — Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 1796.

<sup>13</sup> Id., *Sceaux Clairambault*, n° 9583.

<sup>14</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, n° 1929.

<sup>15</sup> Demay, *Sceaux de l'Artois*, n° 1642.

<sup>16</sup> Id., *Sceaux Clairambault*, n° 4195.

<sup>17</sup> Id., *Sceaux de la Flandre*, n° 980.

<sup>18</sup> Id., *Sceaux Clairambault*, n° 7795. — L'écu porte un *fascé enté*.

<sup>19</sup> Id., *Ibid.*, n° 2905.

<sup>20</sup> Id., *Ibid.*, n° 6027.

<sup>21</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, n° 1697. — Demay, *Sceaux Clairambault*, n° 2078, 2079, 2333 et 2339; *Sceaux de la Flandre*, n° 57.

<sup>22</sup> Demay, *Sceaux de l'Artois*, n° 626.

<sup>23</sup> Id., *Sceaux Clairambault*, n° 9273.

Thierry de Mauny, en 1324, surmonte ses trois chevrons de sable en champ d'or de deux lions affrontés<sup>1</sup>.

Trois pièces se rencontrent beaucoup plus souvent ; elles chargent assez fréquemment un chef, plus rarement une fasce ou une bande ; quelquefois elles se placent en chef, ou 2 et 1.

Une branche des Châtillon a brisé en chargeant son chef de trois merlettes<sup>2</sup> ; une brisure semblable se voit en 1302 sur le sceau de Gilles de Melun (D'azur, à sept besants d'or, 3, 3 et 1, au chef du même)<sup>3</sup> ; Rogier de Roubaix, en 1303, place trois étoiles sur le chef de gueules qui surmonte son écu d'hermine<sup>4</sup>.

Gautier de Renansart en 1223<sup>5</sup> et Jean de Chalon (De gueules, à la bande d'or) en 1346<sup>6</sup> brisent de trois coquilles sur leur bande. Barthélemy de Molliens (D'argent, à la fasce d'azur) en 1267<sup>7</sup> et Gui de Sainte-Maure en 1337<sup>8</sup> placent respectivement sur leur fasce trois besants ou trois molettes.

Robert de Habarcq en 1226 range trois annelets sur la première division de son écu fascé d'or et d'azur<sup>9</sup> ; Henri de Lihus en 1243 et Renaud de Lihus en 1252, qui portent tous deux coupé d'azur et d'or, brisent de trois coquilles ou de trois besants, 2 et 1<sup>10</sup>.

Les brisures par adjonction de quatre pièces sont assez rares ; Guillaume de Hangest en 1304<sup>11</sup> et un de ses homonymes sept ans plus tard<sup>12</sup> cantonnent de quatre fleurs de lys ou de quatre lionceaux leur croix engrêlée de gueules en champ d'argent ; Gui de Comminges, vers 1340, charge au contraire de quatre de ces animaux les branches de la croix pattée de gueules qui couvre son écu d'argent<sup>13</sup>. On trouve quatre cannettes en chef sur les sceaux de Jean de Toucy (De gueules, à trois pals de vair au chef d'or) en 1238, et de Simon de Melun en 1280<sup>14</sup> Hugues d'Auzon (1274 et 1276) charge son écu écartelé d'or et d'azur de quatre fleurs de lys cantonnées de l'un à l'autre<sup>15</sup>.

Cinq pièces chargent toujours une croix ou un sautoir. Les Montmorency-Laval, issus de Mathieu II (✠ 1230) ont brisé par addition de cinq coquilles sur leur croix<sup>16</sup> ; Thomas de Mortagne en 1272 chargeant la sienne (d'or en champ de gueules) de cinq fermaux<sup>17</sup> ; Guillaume de Varennes qui portait de même, en 1302, employait aussi les coquilles<sup>18</sup>. On trouve cinq étoiles, en 1277, sur le sautoir de gueules

<sup>1</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, n° 2763.

<sup>2</sup> Id., *Sceaux des Archives*, n° 1794. — Demay, *Sceaux Clairambault*, n° 2329 ; *Sceaux d'Artois*, n° 1817.

<sup>3</sup> Demay, *Sceaux Clairambault*, n° 5975.

<sup>4</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 3464.

<sup>5</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 1491.

<sup>6</sup> Id., *Sceaux Clairambault*, n° 484.

<sup>7</sup> Id., *Sceaux de la Picardie*, n° 468.

<sup>8</sup> Id., *Sceaux Clairambault*, n° 8324.

<sup>9</sup> Id., *Sceaux de l'Artois*, n° 333.

<sup>10</sup> Id., *Sceaux de la Picardie*, nos 432 et 434.

<sup>11</sup> Id., *Ibid.*, n° 1031. — La croix est simple chez la branche aînée.

<sup>12</sup> Id., *Sceaux de l'Artois*, n° 1335.

<sup>13</sup> Id., *Sceaux Clairambault*, n° 2694.

<sup>14</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, nos 3721 et 5140.

<sup>15</sup> Id., *Ibid.*, n° 1156. — Demay, *Sceaux Clairambault*, n° 500.

<sup>16</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, nos 266, 824-827, 2555-2560 et 6734. — Demay, *Sceaux Clairambault*, nos 5125-5131 et 5134 ; *Sceaux de la Flandre*, nos 1198 et 5928 ; *Sceaux de la Normandie*, n° 2134. — Berry, *Armorial*, n° 673.

<sup>17</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, n° 2985.

<sup>18</sup> Demay, *Sceaux Clairambault*, n° 9236.

qui traverse l'écu fascé d'or et de sable d'Evrard de Beveren<sup>1</sup>, cinq fermaux, en 1287, sur celui de Guillaume de Watervliet (de gueules en champ d'or)<sup>2</sup>, etc.

Au-dessus de cinq, les petites pièces se disposent presque toujours en bordure ou en orle. Guillaume et Jean Mauvoisin, en 1231 et 1315, accompagnent leurs deux fascés de huit coquilles en orle<sup>3</sup>; Guillaume de Goussainville, en 1269, entoure sa croix de douze merlettes<sup>4</sup>; Gui de Lusignan, sire de Cognac, en 1309, charge son burelé de six lionceaux en orle<sup>5</sup>; Jean de Picquigny, en 1322, couvre de besants la bordure de gueules qui entoure son écu fascé d'argent et d'azur<sup>6</sup>; Mondaie de Nogaret, en 1347, environne son noyer de sinople en champ d'argent d'un orle de ces mêmes pièces<sup>7</sup>.

Comme exemples de dispositions exceptionnelles, on peut citer celles que présentent les sceaux de Guillaume de Mello, le jeune, en 1245, et de Gérard de Picquigny en 1314; le premier, dont la famille portait d'or, à deux fascés de gueules, accompagnées de neuf merlettes du même en orle, charge ses fascés de quatre et de trois coquilles<sup>8</sup>; le second place également, sur trois de ses fascés, six besants, 3, 2 et 1<sup>9</sup>.

Reste enfin le *semis* dont il y a peu de chose à dire. Les Saint-Omer-Piennes brisaient d'un semis de billettes<sup>10</sup> et les Saint-Omer-Morbecque d'un semis de croisettes recroisetées<sup>11</sup>; on trouve un semis de quartefeilles sous le lion de Nicolas de Hautot en 1253<sup>12</sup>; un semis de fleurs de lys sur celui de Gautier d'Antoing (d'argent, en champ de gueules) en 1281<sup>13</sup>, un semis de billettes sur celui d'Imbert de Beaujeu (de sable en champ d'or), connétable de France, en 1271<sup>14</sup>, etc.

Il est à noter que, dans un certain nombre de familles où la charge principale broche sur un semis, celui-ci dérive d'une brisure conservée. On peut faire cette constatation pour les d'Arcy (D'azur semé de croisettes recroisetées d'argent, à trois quintefeilles du même brochant sur le tout)<sup>15</sup>, d'Argenton (D'or, semé de croisettes d'azur, à trois tourteaux de gueules brochant sur le tout)<sup>16</sup>, Clermont-Nesle (De gueules semé de trèfles d'or, à deux bars adossés du même brochant sur le tout)<sup>17</sup>, etc. Les neuf croisettes recroisetées des Boufflers (D'argent, à trois mollettes de gueules, accompagnées de neuf croisettes recroisetées du même) ne semblent pas avoir d'autre origine<sup>18</sup>.

<sup>1</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 5522.

<sup>2</sup> Id., *Ibid.*, n° 1795.

<sup>3</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 2768. — Demay, *Sceaux Clairambault*, n° 5931.

<sup>4</sup> Id., *op. cit.*, n° 2299.

<sup>5</sup> Id., *Ibid.*, n° 2641.

<sup>6</sup> Demay, *Sceaux de la Picardie*, n° 57.

<sup>7</sup> Id., *Sceaux Clairambault*, n° 6779.

<sup>8</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 2783.

<sup>9</sup> Id., *Ibid.*, n° 3188.

<sup>10</sup> Id., *Ibid.*, n° 3536. — Demay, *Sceaux Clairambault*, n° 7162. — Gailliard, *L'ancienne noblesse de la Contée de Flandres*, p. 20.

<sup>11</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, nos 4560 et 5579. — Gailliard, *op. cit.*, p. 28.

<sup>12</sup> Id., *Sceaux de la Normandie*, n° 317.

<sup>13</sup> Id., *Sceaux de la Flandre*, n° 421.

<sup>14</sup> Douet d'Arcq, *op. cit.*, n° 194.

<sup>15</sup> La branche des comtes Rivers, en Angleterre, éteinte en 1639, portait encore d'argent à trois quintefeilles de gueules. — Burke, *General Armory*, v° cit.

<sup>16</sup> La branche de Guyenne n'a jamais porté que les tourteaux. — Rietstap, *Armorial Général*, v° cit.

<sup>17</sup> Le contre-sceau de Simon de Clermont, seigneur de Nesle, en 1246, porte un écu à deux bars adossés, sans trèfles. — Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 4850.

<sup>18</sup> Le sceau d'Henri de Boufflers, en 1247, porte un écu à trois étoiles. — Demay, *Sceaux de l'Artois*, n° 203.

Le semis, au lieu de couvrir tout le champ, se restreint parfois à certaines pièces. En 1348, Enguerran du Petit-Cellier, dont la famille portait une bande, sème pour brisure celle-ci de fleurs de lys<sup>1</sup>. On peut citer dans le même ordre d'idées les armes d'Enghien mentionnées plus haut.

\* \* \*

Nous avons relevé, pour la période qui nous occupe, un seul exemple de brisure par augmentation du nombre des mêmes pièces : les de Penne portent une plume en bande<sup>2</sup> ; sur le sceau de Bernard de Penne, en 1251, on trouve trois plumes, entourées d'un orle de besants<sup>3</sup>.

\* \* \*

Les brisures par diminution sont un peu moins rares. Une quinte-feuille, au lieu de trois, figure en 1302 sur le sceau de Guillaume Carbonnel<sup>4</sup> ; les de Romilley portaient, au XIV<sup>e</sup> siècle, deux lions passants<sup>5</sup> : Huet de Romilley, en 1339, s'arme d'un seul lion<sup>6</sup> ; Jean de Gaillardbois, en 1346, réduit encore à trois les six tourteaux de sable en champ d'argent de sa famille<sup>7</sup>.

\* \* \*

La modification dans la forme des pièces se borne généralement à la substitution de contours engrêlés, vivrés, etc., à des contours droits. Les seigneurs de Beu, issus de Robert III, comte de Dreux (✠ 1233)<sup>8</sup> ainsi que les comtes de Nevers, issus de Hugues IV, duc de Bourgogne (✠ 1272)<sup>9</sup> remplaçaient leur bordure simple par une bordure *engrêlée* ; quelques de la Baume portaient une bande *vivrée* au lieu d'une bande simple<sup>10</sup> on trouve également une bande *fuselée* en 1237 sur le sceau d'Enguerrand de Trie<sup>11</sup>.

Une mention spéciale est due au sceau d'Hugues de Cumont, en 1340 : il porte en effet une croix simple<sup>12</sup>, alors que les armes de cette famille sont d'azur, à la croix pattée d'argent<sup>13</sup>.

<sup>1</sup> Demay, *Sceaux Clairambault*, n° 7133.

<sup>2</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 3185. — Demay, *Sceaux Clairambault*, n° 7063.

<sup>3</sup> Id., *op. cit.*, n° 3187.

<sup>4</sup> Demay, *Sceaux Clairambault*, n° 1821.

<sup>5</sup> Id., *Ibid.*, nos 7917, 7918, 7920 et 7921. — Les armoriaux modernes leur donnent généralement d'azur, à deux léopards d'or, armés, lampassés et couronnés de gueules.

<sup>6</sup> Id., *Ibid.*, n° 7919.

<sup>7</sup> Id., *Ibid.*, n° 3891.

<sup>8</sup> Id., *Ibid.*, nos 3239-3241.

<sup>9</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, nos 871-872.

<sup>10</sup> Id., *Ibid.*, nos 1327 et 1328. — Demay, *Sceaux Clairambault*, nos 711-715 et 719.

<sup>11</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 3771.

<sup>12</sup> Demay, *Sceaux Clairambault*, n° 3087.

<sup>13</sup> Id., *Ibid.*, n° 3086.

(A suivre).